



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la défense

Question au Gouvernement n° 734

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Charles Cova.

M. Charles Cova. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense. Elle vise à connaître son sentiment sur les propos tenus par un membre de la majorité parlementaire, qui plus est vice-président de notre assemblée, lors du débat d'orientation budgétaire.

En effet, ce parlementaire du groupe RCV a remis en cause purement et simplement la pertinence des programmes militaires en affirmant: «Y a-t-il trop de fonctionnaires ? Je ne le crois pas. Y a-t-il trop de militaires ? Je le crois.»

M. Bernard Accoyer. C'est scandaleux !

M. Charles Cova. Je pense, en tant qu'ancien officier de carrière, que mes camarades qui défendent la paix sur des théâtres d'opérations extérieures, parfois au péril de leur vie, sauront apprécier les propos de ce représentant de la majorité, qui soutient peut-être l'action du Gouvernement auquel vous appartenez, monsieur le ministre. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Mais ce n'est pas tout. Ce même parlementaire a également estimé qu'il convenait d'annuler, de retarder ou d'étaler des programmes comme ceux du char Leclerc, de l'avion Rafale, du troisième sous-marin nucléaire lanceur d'engins et du missile balistique M 51. Les ouvriers des arsenaux et du GIAT apprécieront !

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Jean Glavany. Vous êtes censé poser une question au Gouvernement, pas à un parlementaire !

M. Charles Cova. Ces propos sont surprenants, choquants, et révèlent une profonde méconnaissance des problèmes de défense. Je pense, monsieur le ministre, que vous aurez à cœur d'expliquer à ce parlementaire l'importance de ces programmes pour la défense de notre pays et le maintien de la paix dans le monde. Vous lui démontrerez l'intérêt du programme de simulation des essais nucléaires, qu'il convient selon lui de supprimer purement et simplement.

Cette prise de position d'un vice-président de l'Assemblée nationale...

M. Bernard Accoyer. D'un anarchiste !

M. Charles Cova. ... est inquiétante dans la mesure où elle s'oppose à celle du Président de la République, à celle de M. le Premier ministre, et à la vôtre, monsieur le ministre. La politique de défense de notre pays ne souffre pas la médiocrité.

Enfin, je voudrais rappeler à ce collègue, sans doute égaré par une idéologie soixante-huitarde (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert), les termes du discours prononcé par M. Jospin, Premier ministre de notre pays, à Saint-Mandrier, devant des officiers et des officiers-marinières:

«Notre premier objectif demeure donc la poursuite d'un effort spécifique dans les domaines de la dissuasion nucléaire.» C'était le 3 avril dernier, mes chers collègues.

Alors, monsieur le ministre, j'en viens à ma question («Ah !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert): en quels termes pensez-vous pouvoir convaincre votre majorité décidément si plurielle ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Alain Richard, ministre de la défense. Monsieur le député, pour avoir vivement souhaité, dans des législatures précédentes, que des discussions ouvertes devant l'Assemblée nationale permettent au gouvernement de former ses choix budgétaires après un réel échange, je pense que l'actuel Gouvernement a bien fait d'organiser la semaine dernière un débat d'orientation budgétaire au cours duquel des parlementaires de toutes opinions ont pu exprimer des propositions tant sur les recettes que sur les dépenses du budget de notre pays.

M. Richard Cazenave. Ca s'est déjà fait !

M. le ministre de la défense. Il me paraît en effet utile, quand on exerce avec conscience le mandat qui est le vôtre, que 1 500 milliards de francs de dépenses publiques fassent l'objet de discussions préalables permettant à chacun de faire part de son opinion (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe Démocratie libérale et Indépendants),...

M. Pierre Lellouche. C'est la Constitution !

M. le ministre de la défense. ... et toutes les opinions sont respectables.

Par ailleurs, si vous aviez lu, au lieu de les citer en les déformant, les propos de M. Cochet, il ne vous aurait pas échappé qu'il indiquait une préférence pour une réduction limitée des dépenses de défense. Ce n'est pas la position que défendra le Gouvernement. Celle-ci sera, comme vous avez bien fait de le rappeler, conforme à celle qu'a exprimée le Premier ministre à Saint-Mandrier, il y a deux mois.

Mais, monsieur Cova, puisque vous avez une certaine expérience de la législature précédente, je vous ferai observer que, à défaut de débat d'orientation budgétaire correct, la majorité antérieure a essayé de bricoler des réductions de dépenses alors même que la discussion budgétaire se déroulait, et que cela a été un fiasco total. Nous, nous débattons avant, ce qui est de meilleure méthode.

En fait, monsieur le député, je préfère de loin une majorité qui est, certes, diverse mais qui débat de questions de fond et de thèmes politiques honorables, et arrive toujours à se rassembler, à une minorité qui, hélas ! discute de thèmes comme la préférence nationale et finit par se déchirer ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. Nous avons terminé les questions au Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Charles Cova](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 734

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 1998, page 5032

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 1998